AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-7-81812629

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

Régisseur de Recettes - D.D.A-P.V-Services Vétérinaires
107 bis, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS
C C P 9063 96 U PARIS

BULLETIN N° 163 - 10 JUILLET 1981

EDITION GRANDES CULTURES - ENVOI N° 10.

PYRALE — MAIS

Avec le réchauffement actuel, l'activité de la pyrale s'est intensifiée à nouveau. Les premières pontes viennent d'être déposées.
UNE INTERVENTION, AVEC UN PRODUIT MICROGRANULE, PEUT ETRE ENVISAGEE DE FAÇON OPTIMALE, ENTRE LE 15 ET LE 20 JUILLET.
Dans le Nord de la Seine et Marne et dans le Val d'Oise, cette intervention pourra être retardée de quelques jours.

Dans notre bulletin n° 161 du 22 juin, nous avions fait le point sur les problèmes posés par la lutte contre les pucerons et la pyrale du maïs.
Nous publions ci-dessous une note établie conjointement entre le Service de la Protection des Végétaux (S P V), l'Institut National de la Recherche Agronomique (I N R A), l'Association Générale des Producteurs de Maïs (A G P M) et l'Association de Coordination Technique Agricole (A C T A), qui complète celle parue dans le bulletin précédent.

Actuellement seules des formulations microgranulées sont autorisées à la vente pour lutter contre la Pyrale du maïs.

De telles formulations permettent, en effet, d'obtenir une bonne efficacité en concentrant le produit au niveau de l'aisselle des feuilles de maïs, lieu de passage obligatoire de la chenille lors de sa pénétration dans la tige, et en assurant une bonne rémanence des produits.

D'autre part, ainsi formulées, les matières actives souvent fortement toxiques et d'action polyvalente, présentent, à l'égard de l'homme, des animaux et de la faune utile, des risques limités.

A l'encontre de ces avantages, il faut cependant reconnaître que la nécessité d'appliquer les microgranulés au stade "cornet" du maïs, au moyen de tracteurs-enjambeurs ou d'appareils aériens , constitue un sérieux handicap.

Le développement d'un nouveau groupe d'insecticides, les Pyréthrinoïdes de synthèse, à large spectre d'action et au moins aussi rémanents que la plupart des produits organo-phosphorés, a conduit un certain nombre d'agriculteurs *à les appliquer en formulation liquide au moyen d'appareils classiques de pulvérisation à un stade précoce du maïs.*

Compte tenu des résultats satisfaisants notés, en 1979, sur pyrale et sur une espèce de puceron (*Metopolophium dirhodum*) des maisiculteurs ont choisi cette solution en 1980.

Les bons résultats obtenus sur pyrale l'année précédente ont été confirmés; mais une autre espèce de puceron couramment présente sur maïs (*Rhopalosiphum padi*) se développant souvent à l'abri des gaines et des spathes, et par conséquent moins sensible à ces insecticides qui agissent essentiellement par contact et ingestion, a pullulé localement (secteurs concernés : Beauce, Yonne, Saône et Loire, Eure, Aube, Marne et Ile de France).

P 15

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur-Gérant : J. THIAULT

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces pullulations :

- la destruction des insectes auxiliaires ennemis des pucerons et le délai nécessaire à ces insectes utiles pour recoloniser les cultures traitées;

- l'absence de pluies et des températures fraîches pendant plusieurs semaines : conditions défavorables aux maladies des pucerons (mycoses);

- l'absence d'insecticide sur les panicules encore cachés par les dernières feuilles.

S'il est excessif de condamner définitivement de telles pratiques, *il est donc trop tôt pour donner un avis favorable à l'emploi en 1981 de pyréthrinoïdes liquides dans la lutte contre la Pyrale du maïs;* des études sont poursuivies pour préciser les effets de chacun de ces produits.

En ce qui concerne les préconisations de lutte, nous invitons nos abonnés à se référer au bulletin n° 161.

MILDIOU — POMMES DE TERRE

Des sorties de taches sont en cours.
Assurer une protection soignée des cultures, sauf dans le cas de variétés précoces dont l'arrachage est imminent. La période chaude et sèche actuelle va ralentir l'activité du champignon.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON